



VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPÉRIENCE (VAE)

LIEU

4, Avenue Victor
Hugo 13200 Arles
7, Boulevard Victor
Hugo 13150
Tarascon

DURÉE

24 heures

TAUX DE RÉUSSITE

100 %

TAUX DE SATISFACTION

10 / 10

PRIX

Nous consulter

Objectifs de la formation

La prestation vise à guider le candidat tout au long de son parcours, dans sa démarche de validation des acquis de l'expérience.

L'accompagnement aide le candidat à valoriser ses expériences, facilite la construction du dossier (livret 2) et prépare à l'entretien avec le jury de validation.

Contenu :

- Analyse de son expérience professionnelle.
- Choix et description des activités professionnelles ou extra professionnelles en rapport avec le diplôme choisi.
- Aide méthodologique à la rédaction du dossier « Livret 2 ».
- Suivi individualisé tout au long du parcours.
- Préparation de l'entretien avec le jury.

Nature de la formation

ACCOMPAGNEMENT VAE :

- **CAP AEPE (Accompagnant Éducatif Petite Enfance)**
- **TP ADVF (Assistant De Vie aux Familles)**
- **Titre ADVD (Assistant De Vie Dépendance)**

Des qualifications partielles, sous forme de Bloc de compétences (BC), peuvent être obtenues en suivant un ou plusieurs modules, pour cela : **Nous Consulter**

Prérequis

Le candidat doit être en mesure de justifier **d'au moins un an** :

- D'activité professionnelle salariée ou non.
- De bénévolat ou de volontariat.

L'expérience professionnelle doit être en rapport avec la certification visée.

La certification doit être enregistrée au **Répertoire national des Certifications Professionnelles (RNCP)**.

recevabilité

- Pour le CAP AEPE, la recevabilité livret 1, est émise par le **Dispositif Académique de Validation des Acquis (DAVA)**.
- Pour le Titre professionnel d'Assistant-e de Vie aux Familles, la recevabilité est émise par l'Unité départementale de la **DREETS - Marseille**.
- Pour le Titre d'Assistant- de Vie Dépendance, la recevabilité est émise par **Ipéria l'institut**.

LA VAE EN CHIFFRES

Nombre d'accompagnements depuis 2015 : **20**

Taux d'abandon : **0 %**

Taux de recommandation : **N / A**

Taux d'insertion à l'emploi : **100 %**

DATES DE RÉALISATION

Réalisation sur une amplitude de 6 à 12 mois.

DÉLAI D'ACCÈS

Après recevabilité livret 1 et accord de financement.

MODALITÉS D'ACCÈS

Réunion d'Information collective. Entretien individuel.

MODALITÉ D'ACCESSIBILITÉ POUR LES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Le PFPA est particulièrement sensible à l'intégration des personnes en situation de Handicap. Prenez contact avec notre **Référente Handicap Mme RIPERT** (m.ripert@pfpa-formations.com) afin d'étudier les possibilités de compensations et/ou aménagements disponibles.

PUBLICS

Tout public



Modalités pédagogiques

Cette prestation s'organise sous forme d'ateliers collectifs et d'entretiens individuels en présentiel et/ou à distance.

De plus, le candidat bénéficie d'un suivi individualisé.

Cette prestation peut être complétée par une formation professionnelle ou une période de mise en situation en milieu professionnel en entreprise.

Programme

ÉTAPE 1

ENTRETIEN - CONSEILS.

Durée : 1 heure par entretien individuel.

- Informer sur le référentiel d'activités.
- Informer sur le référentiel de certification.
- Présentation du livret 2.

ÉTAPE 2

LIVRET 2.

Durée : 3 heures d'entretien collectif et/ou individuel.

- S'approprier le livret 2.
- Repérer les activités réalisées lors de la pratique professionnelle.

ÉTAPE 3

ACCOMPAGNEMENT À LA RÉDACTION DU LIVRET 2.

Durée : 18 heures sur 5 séances (4 séances de 4 heures et 1 séance de 2 heures)

- Transmettre une méthodologie pour l'écriture du livret 2.
- Accompagner tout au long de l'écriture.

ÉTAPE 4

SIMULATION JURY DE CERTIFICATION.

Durée : 2 heures

- Conseils et préconisation pour l'entretien avec le jury.
- Simulation à l'entretien à partir du dossier déposé.

MÉTIERS / SUITE DE PARCOURS

Emploi direct :

TP ADVF : Auxiliaire de vie, Assistant de vie, Garde d'enfants, Accueillant familial, Agent à domicile, Auxiliaire de vie sociale.

Titre ADVD : Auxiliaire cadre de vie, Assistant de vie auprès de personnes en situation de handicap, Garde d'enfants en situation de handicap, Auxiliaire de vie sociale.

CAP AEPE : Garde d'enfant à domicile, Assistant maternel, Employé à domicile, Employé familial auprès d'enfants, Agent territorial spécialisé des écoles maternelles (Atsem), Agent d'accompagnement à l'éducation de l'enfant, Assistant éducatif petite enfance, Adjoint/agent d'animation ...

Passerelles et Équivalences : Nous consulter

Poursuite de parcours :

CAP AEPE - Accompagnant Éducatif Petite Enfance.

CAPA SAPVR - Services aux personnes et vente en espace rural.

DEAES - Diplôme d'état d'accompagnant éducatif et social.

DEAF - Diplôme d'état d'assistant familial.

DEAS - Diplôme d'état d'aide-soignant.

DEAP - Diplôme d'état d'auxiliaire de puériculture.

VALIDATION

CAP AEPE : le candidat déposera son dossier au DAVA Aix-en-Provence qui organisera le jury.

TP ADVF : le candidat adressera son dossier à l'organisme de formation certificateur.

Titre ADVD : le candidat adressera son dossier à IPÉRIA l'institut

COÛT - FINANCEMENT

- **Prise en charge par votre région :** appelé « Chéquier VAE », « Pass VAE » ou « Passeport VAE ».
- **Prise en charge par Pôle emploi :** en complémentarité avec les financeurs régionaux (Conseil régional), avec l'aide d'un conseiller pôle emploi.
- **Financement avec votre CPF :** Compte Personnel de Formation

CONTACT

Coordinatrice : Dominique BELENGUER

Formateur Référent : Dominique BELENGUER

4, avenue Victor Hugo • 13200 Arles • 04 90 96 01 19 • info@pfpa-formations.com

